

**COMMISSION CONSULTATIVE POUR LA COHESION
SOCIALE ET L'INTEGRATION
CoCoSI**

PROCES-VERBAL N° 5 – 2021 / 2026

Séance du mercredi 19 avril 2023

à 18h30 à la salle VIP de l'Omnisports du Pierrier à Clarens

ORDRE DU JOUR

Objet
1. Adoption du PV de la séance du 31 janvier 2023
2. ABRAC - Information sur les activités de l'ABRAC
3. Activité de la Cellule « Accueil » et task force Riviera - Information
4. Fréquentation cours et activités des permis « S »
5. Divers et propositions - Liste éventuelle des cas de non-recours à l'aide sociale - Information sur Vaud pour vous / Riviera pour vous - Suites du postulat de M. Mathias Ekah - Demande de Mme Ann Fasnacht pour visite bibliothèque
6. Calendrier 2023 Prochaines séances - Mardi 26 septembre 2023 à Jaman 8 - Mardi 5 décembre 2023 à Jaman 8

Participant-e-s :

- Mme Jacqueline Pellet, présidente **(JPe)**
- M. Simon Smith, membre de droit, chef de service SFJ **(SS)**
- M. Karim Boukhaf, membre de droit, répondant communal en matière d'intégration et de lutte contre le racisme **(KBO)**
- Mme Martine Berhili, Décroissance Alternative et citoyenne de Montreux **(MB)**
- Mme Ann Fasnacht, représentante des milieux associatifs **(AF)**
- Mme Anne Saito, Conseillère communale, Les Verts **(AS)**
- Mme Anne-Claude Renard, représentante des aînés (55+) **(ACR)**
- Mme Susanne Lauber Fürst, Conseillère communale, Montreux Libre **(SLF)**
- Mme Jeanne Montlouis Roulin, représentante la communauté antillaise **(JMR)**
- M. Alioune Diop, représentant la communauté sénégalaise **(AD)**
- M. François Cardinaux, Conseiller communal, PLR Les Libéraux - Radicaux **(FC)**

Excusé-e-s :

- Mme Sandrine Monis Casasola, conseillère sociales écoles-familles, représente les écoles de Montreux **(SMC)** en alternance avec Mme Célia Elison **(CE)**
- Mme Célia Elison, conseillère sociales écoles-familles, représente les écoles de Montreux **(CE)** en alternance avec Mme Sandrine Monis Casasola **(SMC)**
- Mme Danielle Grangier, représentante du milieu de la culture **(DG)**
- Mme Sarah Laroche-Neji, responsable de la région de la Riviera dans le domaine de l'intégration au Bureau Cantonal pour l'Intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) **(SLN)**
- Mme Lynn Dardenne, présidente de l'Association des intérêts de Territet, représentant des associations de villages **(LD)**
- M. Julien Parisod, représentant du travail social de proximité **(JP)**
- M. Ganes Thiyagaraja, représentant la communauté tamoule **(GT)**
- M. Mathias Ekah, conseil de la diaspora africaine de Suisse (CDAS), représentant la communauté africaine **(ME)**
- Mme Irina Gote, représentante des milieux socio-éducatifs **(IG)**
- M. Eric Blazquez, Conseiller communal, Union Démocratique du Centre **(EB)**

Diverses abréviations utilisées dans ce procès-verbal :

BCI	: Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme
SFJ	: Social, familles et jeunesse
MNA	: Mineur non accompagné
TSHM	: travail social hors murs
EVAM	: Etablissement Vaudois d'Accueil des Migrants
SEM	: Secrétariat d'état aux migrations

Objet Traitement / suivi	Responsable
<p>1. Adoption du PV de la séance du 31 janvier 2023</p> <p>Le procès-verbal est validé. Les personnes excusées sont annoncées.</p>	JPe
<p>2. ABRAC Informations sur les activités de l'ABRAC</p> <p>A l'abri PC de Clarens, des cours ont lieu tous les jeudis et vendredis de 15h00 à 18h00 avec quelques participants (MNA) au départ. Petit à petit, ces bénéficiaires se sont dirigés vers les cours organisés par l'EVAM. L'association a pris la décision de les arrêter mis à part un cours auquel des Ukrainiennes participent régulièrement. Depuis le 22 février 2023, des cours de volley-ball sont organisés tous les mercredis soir. Cela semble bien fonctionner avec l'aide de trois bénévoles. Ces cours dureront jusqu'à fin mai. Les bénévoles ont rencontré les assistants sociaux de la structure de jour. Des cours seront donnés par l'ABRAC les mercredis et les vendredis de 15h00 à 17h00. Il a été convenu avec les assistants sociaux de la structure de jour que, lors de leur sortie mensuelle, les bénévoles de l'ABRAC pourront se joindre à eux en tant qu'accompagnants sans fonction particulière. L'association s'est agrandie de deux ou trois membres.</p> <p>La Présidente remercie Mme Renard pour ces informations. La Présidente demande aux membres de la Commission de bien vouloir signaler à Mme Renard ou à SFJ les personnes susceptibles d'animer des activités sportives. Cela permettrait d'organiser d'autres activités.</p> <p>La Jeunesse de Brent organise des tournois de volley-ball. Ce serait un environnement extrêmement propice pour ces jeunes (jusqu'à 26 ans).</p> <p>Mme Saito reçoit toujours des appels en lien avec des requérants d'asile. Après quelques recherches, M. Boukhaf a trouvé l'explication. Le numéro de téléphone de Mme Saito se trouve sur la plateforme Asile Vaud (asile.ch). Mme Saito prendra contact avec cette plateforme.</p>	<p>ACR</p> <p>JPe</p> <p>SLF</p> <p>AS KBO</p>
<p>3. Activités de la Cellule « Accueil » et task force Riviera Informations</p> <p>La Cellule Accueil continue son activité à raison d'une fois par mois en fonction des besoins. Elle peut se réunir plus rapidement si nécessaire. L'ouverture d'un centre MNA de 4 appartements à l'avenue des Alpes à Montreux a été annoncée certes, mais de manière discrète. L'EVAM va ouvrir un centre d'accueil à l'ancien hôtel des Sorbiers à Caux. Les directeurs des écoles ont demandé d'avoir une task force cantonale réunissant toutes les directions d'écoles de la Riviera et de Lavaux. Sur Vevey, une arrivée massive d'enfants a été annoncée. Les villes de la Riviera n'ont pas de places pour les scolariser. La région de Lavaux n'est pas directement concernée pour des raisons de transports et de déplacements. La Commune est actuellement en discussion avec l'EVAM pour la prise en charge de certains frais pour les enfants en bas âge. Les petits du foyer sont actuellement accompagnés par des employés communaux. Se pose également la question du remboursement des frais. A ce sujet, une directive cantonale a été reçue indiquant les frais concernant les enfants des foyers. La rentrée scolaire sera très délicate sur la Riviera. C'est une situation de crise annoncée.</p>	JPe
<p>4. Fréquentation des cours et activités des permis « S »</p> <p>M. Boukhaf évoque les projets subventionnés par le BCI dont Mme Laroche-Neji est la répondante régionale. Avec l'arrivée d'Ukrainiens-niennes, ils se sont rendus compte que certains-aines participaient à des activités. Une réflexion a été amenée par Mme Laroche-Neji car le Canton subventionne certains projets destinés à des personnes migrantes. Au niveau du Secrétariat d'état aux migrations (SEM), des enveloppes budgétaires spécifiques sont destinées au permis « S » en lien avec les mesures d'intégration. L'EVAM les utilise principalement pour les cours de français. Les permis « S » ont des enveloppes plus conséquentes que d'autres pour des mesures d'intégration. Une rencontre aura lieu avec des représentants de l'EVAM, le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) et des représentants associatifs montreuusiens dont M. Boukhaf en fait partie. Montreux a donné l'impulsion de cette réflexion entre l'EVAM et le BCI. Le Canton subventionne les projets destinés à une population et les permis « S » ont des enveloppes budgétaires à disposition. Ces entités cantonales doivent s'accorder. Le BCI ne souhaite pas subventionner des projets qui sont massivement fréquentés par des permis S ou qui bénéficient d'autres enveloppes budgétaires au niveau du Canton et de la Confédération.</p>	KBO

<p>La Présidente informe que les personnes bénéficiant d'un permis « S » sont de différentes nationalités (Ukrainiens, Turcs, Afghans, Chinois).</p>	<p>JPe</p>
<p>5. Divers et propositions individuelles</p>	
<p>Liste éventuelle des cas de non-recours à l'aide sociale - Suite à la demande de Mme Berhili concernant le cadre de non-recours, il lui avait été suggéré de proposer en séance des pistes touchant ce sujet. Il ne s'agit pas seulement de requérants mais aussi de toute la population.</p>	<p>JPe</p>
<p>Information sur « Vaud pour vous » / « Riviera pour vous » Dans la presse, l'ARAS a déposé deux projets cantonaux « Vaud pour vous » organisé par le Canton https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-sante-et-de-laction-sociale-dsas/projets-1/news/15511i-vaud-pour-vous-un-programme-dappui-social-est-lance. C'est un guichet unique pour toutes les demandes liées à l'aide sociale avec tous les intervenants sur place. Pour la Riviera, le projet « Riviera pour vous » est le deuxième projet déposé https://www.arasriviera.ch/highlight/programme-vaud-pour-vous-deux-projets-valides-pour-l-aras-riviera/. Ce guichet se trouve à Vevey. Il s'agit d'une porte d'entrée pour toutes les personnes qui ont un papier et qui ne savent pas quoi en faire. Cette permanence se fait en collaboration avec la Fondation AACTS https://aacts.ch/actuel qui se situe à Vevey mais est active sur toute la Riviera et collabore étroitement avec le TSHM de la Commune de Montreux. Dès que la permanence sera opérationnelle, les informations seront transmises par courriel.</p>	<p>JPe SS</p>
<p>Suites du postulat de M. Mathias Ekah Le postulat de M. Ekah demandait à la Municipalité de mettre en place des mesures pour la participation d'étrangers aux scrutins communaux. Ce postulat a été refusé par le Conseil communal. Cela ne signifie pas que l'idée est abandonnée. Le Conseil communal a considéré qu'il y avait une responsabilité autre que celle de la Municipalité. Des partis politiques ainsi que la CoCoSI ont été cités au Conseil communal stipulant que c'était une manière de faire le relais avec les communautés représentées à la commission. Le prochain délai sera les prochaines élections communales. Il y aura le temps avec les partis politiques de mettre peut-être quelque chose en place pour de l'information tout en sachant que ce n'est pas les supports papiers qui sont les vecteurs.</p>	<p>JPe</p>
<p>Pour comprendre le sens des paroles de la Présidente, M. Cardinaux demande si on contourne le postulat qui a été refusé au Conseil communal ? La Présidente explicite que ce n'est pas le cas. L'idée de M. Ekah est tout à fait pertinente de toucher les communautés étrangères. Le Conseil communal n'a pas souhaité aller de l'avant dans ce sens-là puisque que ce n'est pas de sa compétence. Cela ne va donc pas passer par le biais du Conseil communal. Il est nécessaire d'avoir des relais pour avoir une meilleure information aux communautés lors des prochaines élections. A ce moment-là, la Commission fera une réflexion à ce sujet et fera peut-être des propositions qui seront acceptables.</p>	<p>FC JPe</p>
<p>Mme Lauber Fürst ajoute que le Conseil communal a reconnu qu'il y a un certain risque. Si nous commençons à incorporer spécifiquement des étrangers sur les votes communaux, il y a un risque d'inégalité de traitement. C'est un risque démocratique. C'est quelque chose de sensible et il faut le faire avec les bases légales que nous avons à disposition. Mme Pellet a bien signalé au Conseil communal que dans les 7 derniers scrutins où les étrangers avaient le droit de vote, le taux total de participation n'était pas au-dessus de 40% et que cela touchait également les Suisses. Comme stipule Mme Lauber Fürst, il faut aussi réfléchir à comment faire une meilleure intégration de la population générale dans des affaires de vote.</p>	<p>SLF JPe</p>
<p>Un rapport de la Confédération vient de sortir cette semaine admettant que le racisme est systémique en Suisse. Le postulat de M. Ekah est une bonne manière de prouver que cela n'existe pas sur Montreux. A partir du moment où un rapport de la Confédération admet qu'il y a un racisme structurel, on voit bien qu'il y a quelque chose à travailler.</p>	<p>MB</p>
<p>Il ne s'agit pas d'être mis les pieds au mur de la part du Conseil communal mais de dire qu'il y a eu un problème global touchant toute la population. Cette commission devra réfléchir à ce problème global sans tenir compte d'une communauté plus qu'une autre. Le problème de la participation des élections ou aux votations n'est pas un problème lié à une communauté mais à toutes.</p>	<p>JPe</p>
<p>Ce rapport parle de manière générale de racisme systémique en Suisse. La proposition de M. Ekah concernait les permis B et C et des personnes domiciliées dans la commune depuis plusieurs années. Donc lorsqu'elle constate que le Conseil communal fait opposition à un telle demande c'est qu'il y a peut-être un problème de racisme systémique aussi dans les institutions de Montreux.</p>	<p>MB</p>

Mme Saito a fait partie de la commission de ce postulat et souhaite qu'il n'y ait pas d'amalgames. Il a été dit dans les médias, que l'état a fait des efforts pour intégrer des étrangers. Le Conseil communal ou d'autres partis politiques ne peuvent rien. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas continuer de parler de ce sujet, mais simplement la commission a admis notre impuissance à agir à ce niveau. Mme Saito croit en la relation directe et en collaborant avec d'autres personnes.	AS
M. Cardinaux souhaite que Mme Berhili retire l'affirmation que le Conseil communal a mis les pieds au mur. Cela fait 40 ans qu'il connaît des personnes de toutes les nations. Cela n'a rien à voir et croit dans nos institutions. A ses yeux, c'est faire un faux procès et il ne veut pas l'entendre. La CoCoSI est là justement pour faire le message. On a mis les pieds au mur à cause d'un texte qui n'était pas adapté. Par contre, la CoCoSI est à disposition de toutes les communautés.	FC
Mme Lauber Fürst n'adhère pas du tout au propos de Mme Berhili et est extrêmement fâchée. Le Conseil Communal fonctionne dans un cadre légal. Nous sommes dans un état de droit. Dans le journal de son parti politique rappelle le droit de vote pour les étrangers. Mme Lauber Fürst milite pour inciter les étrangers au vote. Elle n'est pas d'accord d'entendre ces allégations.	SLF
Le Conseil communal a souhaité que la CoCoSI s'empare de ces objets. Ce sera de la responsabilité de la CoCoSI de proposer des moyens pour mieux communiquer mais cela n'est pas de la compétence du Conseil communal, raison pour laquelle le postulat a été refusé.	JPe
Mme Roulin comprend un peu les propos de Mme Berhili. Ce n'était pas une attaque personnelle, mais Mme Berhili a voulu dire qu'en acceptant un postulat de ce genre, cela aurait pu apporter à la communauté étrangère une sorte de confiance de plus grande ouverture pour un peu effacer cette page noire et idée noire que l'on a de la Suisse. Il faut avoir de la patience et ne pas s'enflammer pour un mot et être un peu plus tolérant les uns avec les autres.	JMR
La Présidente affirme qu'il faut du temps et de la compétence, d'ailleurs celle-ci se trouve dans la Commission.	JPe
Il entend et comprend bien les propos de Mme Roulin. Il aimerait qu'on respecte notre Commune puisque nous sommes à la CoCoSI. La Commune a élu ces autorités, ces autorités sont venues par la Municipalité. Il arrive à passer outre mais trouve qu'il est peu élégant de remettre en cause le Conseil communal.	FC
Ce sujet sera rediscuté en séance puisqu'il est de la compétence de la CoCoSI.	JPe
Demande de Mme Ann Fasnacht pour visite bibliothèque	
Mme Fasnacht explicite les activités de l'association. Les intendants ont organisé une visite découverte de la bibliothèque de Montreux-Veytaux en collaboration avec Mme Laure Meystre, directrice de la bibliothèque avec principalement des personnes apprenant le français. Mme Fasnacht s'est rendue compte que récemment les autres bibliothèques aux alentours sont devenues gratuites. Elle cite des exemples. Elle tient beaucoup à collaborer avec Montreux. L'association organise des activités pour avoir un accès à la culture, avec La Saison culturelle, avec le Musée de Montreux pour des personnes de toutes nationalités ayant peu de moyens. Mme Fasnacht demande un geste de la CoCoSI pour que ce soit gratuit ou diminué. L'inscription à la bibliothèque de Montreux est de CHF 20,-. Cela ne concerne pas beaucoup de personnes, mais permettrait de ne pas exclure les personnes n'ayant pas les moyens.	AF
La Présidente demande si la CoCoSI adhère à cette idée. En fonction des demandes que Mme Fasnacht fera, il sera possible de payer l'inscription.	JPe
Pour l'ABRAC, les intervenants avaient obtenu une carte collective. Mme Fasnacht informe que Mme Meystre a eu une séance avec sa direction et l'idée d'une gratuité générale de la bibliothèque est en train de mûrir. Actuellement, la bibliothèque ne peut pas le faire pour un petit groupe.	ACR/AF
La Présidente informe que l'année prochaine il sera mis en place une carte générale par habitant accédant à tout. En attendant, Mme Meystre leur a prodigué de faire une carte selon les demandes de visites.	JPe AF
M. Cardinaux trouve que la solution est la carte collective.	FC
La Présidente ajoute qu'en cas de difficulté pour l'acquisition de carte collective, Mme Fasnacht peut s'adresser directement au service SFJ.	JPe

Mme Lauber Fürst profite de discuter des abonnements de piscine à CHF 200,-- l'année. C'est couteux pour des requérant-e-s. Le-la requérant-e ayant ses papiers à Montreux ne bénéficie pas d'un tarif indigène.	SLF
La Présidente informe que SFJ se renseignera à ce sujet par rapport à la carte habitant future.	JPe
M. Smith annonce les effectifs des personnes détenant le permis « S » de l'Office de la population concernant. Sur la Commune, il y a 434 ressortissant-e-s Ukrainiens-niennes, 7 ressortissants Russes, 3 Chinois, 1 Turc, 1 Egyptien, 1 ressortissant Azerbaïdjanais.	SS
M. Boukhaf annonce le tournoi de foot organisé par l'EVAM le mercredi 3 mai 2023 de 13h30 à 16h30 au stade de la Saussaz et la Fête des Voisins qui aura lieu le vendredi 2 juin 2023. Les membres de la CoCoSI font partie de la liste de diffusion de la Fête des Voisins. Toutes les informations sont disponibles sur la page internet du site communal : https://www.montreux.ch/agenda/agenda-detail/article/la-fete-des-voisins .	KBO
Mme Lauber Fürst remercie Mme Fasnacht et son conjoint d'avoir organisé une soirée. Elle explicite l'événement. Mme Fasnacht ajoute qu'il s'agit d'une collaboration avec M. Rui Dos Reis, l'organiste de Clarens, qui organise des moments de musique gratuits une fois par mois. Elle fait la promotion de ces événements et elle fait également la promotion d'une conférence pour le vendredi 28 avril 2023, axé sur la prévention et dépistage par Unisanté des cancers du sein et du colon. Le flyer sera transmis par courriel.	SLF AF
6. Calendrier 2023	
<p>Les prochaines séances sont agendées au :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mardi 26 septembre 2023 à 18h30 à Jaman 8. - Mardi 5 décembre 2023 à 18h30 à Jaman 8. 	

Annexes (par courriel) :

- Document de Mme Martine Berhili

- Flyer de l'Association pour le français à Clarens « Votre Santé, c'est vous ! Prévention et dépistage des cancers du sein et du côlon »

La séance est levée à 19h30.

Rossetti Claudia

Objet:

TR: Séance du mercredi 19 avril 2023 à 18h30 - Commission consultative pour la cohésion sociale et l'intégration - CoCoSI

<https://www.rts.ch/info/suisse/13914371-les-aines-ignorent-souvent-leur-droit-aux-prestations-complementaires.html>

Bonjour madame,

Je vous transmets un article de la RTS sur le non-recours des séniors concernant les prestations complémentaires. Même si cela concerne le canton, je pense que cela amène des arguments et permet d'attirer l'attention des membres de notre commission.

Bonne journée et au plaisir de notre prochaine rencontre.

Martine Berhili Montreux.

Association
pour le français à Clarens

apprendre

partager

participer

Mini-conférence : **Votre santé, c'est vous!**

**Prévention et dépistage
des cancers du sein et du côlon.**

*Avec Lauriane Favez et
Daphné Horisberger, Unisanté*

Vendredi 28 avril 2023 à 19h00
Maison de Quartier Jaman 8

Gratuit et ouvert à tous - Buffet avec vos spécialités !

Avec la participation de



Et le soutien de



Pour s'inscrire ↓

Ann Fasnacht

079 228 62 16

info@français-clarens.ch



COMMUNE DE
MONTREUX



canton de
vaud